

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ MALIENNE

N° 23640 /TGI.C.II

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA COMMUNE II
DU DISTRICT DE BAMAKO CERTIFIE SUR LE VU DES PIÈCES SUIVANTES

Extrait d'acte de naissance n° 16 R018p
de l'année 2015 du Centre Secondaire de Kalabankou

QUE LA PERSONNE DÉNOMMÉE CI-APRES

PRÉNOM (S): Namory

NOM: Doumbia

NÉ (E) LE: 10 Janvier 1994

A: Bamako

DE: Adama

ET DE: Hawa Doumbia

PROFESSION: Étudiant

SITUATION DE FAMILLE: Célibataire

DOMICILE: Bamako

EST DE NATIONALITÉ MALIENNE EN VERTU DES ARTICLES 224 ET SUIVANTS ET 233 DE LA LOI N°2011-087
DU 30 DÉCEMBRE 2011, PORTANT CODE DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE DU MALI



BAMAKO, LE 19/07/2021

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL

[Signature]

Mamadou

Coulibaly